

croissance budgétaire réelle nulle en abandonnant des activités moins cruciales de façon à améliorer son efficacité et sa crédibilité? Bref, la réforme a-t-elle des chances de succès et peut-elle s'opérer rapidement?

Il n'est pas facile de chercher à modifier des politiques, des attitudes et des traditions qui se sont développées au cours de 40 années. Le processus peut être en fait particulièrement pénible pour une organisation qui compte 160 pays membres. Il n'est pas facile, par ailleurs, pour l'UNESCO d'adopter vis-à-vis de ses travaux une approche moins politisée et plus responsable. Les organisations mises sur pied par des gouvernements sont, par nature, politiques. Nous ne demandons pas à l'UNESCO s'il lui serait possible d'éviter la controverse idéologique stérile, nous l'invitons instamment à le faire.

Aux yeux du Canada, l'élan de réforme a été imprimé. Il est engagé. Nous espérons qu'il l'est solidement.

Par exemple,

- Le projet de programme et de budget pour le prochain exercice biennal constitue une grande amélioration par rapport aux projets antérieurs;
- il est fondé sur le principe de la croissance zéro en termes réels et il ne prévoit pas d'augmentation des contributions par suite du retrait d'États membres — un progrès essentiel selon le Canada;
- l'ensemble du programme et du budget est plus précis et plus rigoureux;
- les programmes sont plus concentrés, et les activités sont plus décentralisées;
- une unité centrale d'évaluation a été créée, et les méthodes et techniques d'évaluation sont en voie d'amélioration;
- les recommandations du comité temporaire en vue de la réforme en matière d'administration, de finances et de gestion — et le calendrier pour leur mise en œuvre — produiront ou devraient produire des changements que tous les États membres accueilleront avec satisfaction. (Mon gouvernement se réjouit tout particulièrement de la proposition de créer un mécanisme chargé de suivre la mise en œuvre des mesures de réforme.)

Mais la réforme n'est pas encore implantée, et un travail beaucoup plus difficile nous attend. D'autres changements substantiels seront nécessaires au cours du prochain exercice biennal. Ils devront se refléter dans le prochain plan à moyen terme, qui tracera l'orientation de la réforme jusqu'au milieu des années 90. Cela est essentiel si l'on veut s'assurer que l'UNESCO adopte et suive une voie plus constructive — car la crise de l'UNESCO n'est pas attribuable seulement à son âge. Elle est également due à la négligence dont se sont rendus coupables bon nombre de ses membres, le Canada compris, depuis des années. L'UNESCO a besoin d'un renouveau, d'une nouvelle vigueur, et de notre engagement à tous.